

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE LE PALOISEL ELEMENTAIRE

Tél : 01 60 60 71 12 Fax : 01 60 60 71 12 Courriel : Ce.0771370w@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 08 /11 /2018 De 18 H 30 à 19 H 25
--	--	--

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● M. Vigneulle (Directeur- CE2) ● Mme Lioret (CP) ● Mme L'Hénoret (CP) ● Mme Bourdoulous (CE1) ● Mme Fourot (CE1) ● Mme Guérin-Bouziane(CP) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme Deherder (CM1) ● Mme Dewitte (CM1/CM2) ● Mme Poil (CM2) ● M. Morin (CM1) ● Mme Jousse (décharge dir.) ●
Membres du RASED	● Mme Ayt Yala (Maître E)	
IEN ou son représentant	● Mme Beaulaton	
DDEN	●	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● M. Reboussin (UNAAPE) ● Mme Seignemartin (UNAAPE) ● Mme Davenne (UNAAPE) ● Mme Mohamed Majida (UNAAPE) ● M.Pronier (UNAAPE) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme Gengout (UNAAPE) ● M. Richard (UNAAPE) ● Mme Reboussin (UNAAPE) ● Mme Pitou (UNAAPE) ● Mme Rougier (UNAAPE)
Le maire ou son représentant	● M. Geoffroy ou M. Hoarau	
Conseiller municipal	● M.Leray	
Autres membres invités	<ul style="list-style-type: none"> ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> ● ●
<u>Absent(es)</u> ● ●	<u>Absent(es) excusé(es)</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Mme Beaulaton ● M.Morin ● Mme Poil ● M.Leray 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme De Herder ● Mme Reboussin ● Mme Pitou

1. Modalités de fonctionnement du Conseil d'Ecole.

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

2. Vote du règlement intérieur.

Il est nécessaire de modifier le règlement intérieur afin d'y intégrer la réglementation sur l'interdiction du téléphone portable dans l'enceinte de l'école.

C'est l'utilisation qui est interdite (sauf exceptions : usages médicaux ...)

L'élève peut avoir un téléphone dans son cartable.

- Autre modification : La consultation des livrets scolaires s'effectue via Internet (3 fois dans l'année scolaire). Chaque parent dispose d'un code personnel.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE LE PALOISEL ELEMENTAIRE

Le règlement est voté à l'unanimité.

3. Effectifs, structure et prévision pour l'an prochain.

Aujourd'hui, l'effectif de l'école est de 259 élèves.

61 CP

61 CE1

41 CE2

51 CM1

45 CM2

Il y a eu quelques départs depuis la rentrée de septembre.

Structure actuelle :

2 CP à 25 - 1 CP/CE1 à 20 - 2 CE1 à 25 et 26 - 1 CE2 à - 1CE2/CM1 à -
1 CM1 à - 1 CM1/CM2 à - 1 CM2 à 30.

Il y a 3 cours doubles et les classes sont assez chargées surtout au cycle 3.

Pour l'an prochain, les effectifs prévus sont :

47 CP

60 CE1

61 CE2

40 CM1

51 CM2

Pour l'instant, nous restons à 10 classes, sauf si l'effectif baisse fortement.

En effet, les mouvements de population dans le quartier sont imprévisibles.

L'école maternelle a beaucoup accueilli les années précédentes mais il y a eu de nombreux départs à l'arrivée au CP.

Les premiers chiffres sont envoyés dès novembre afin de commencer la carte scolaire.

Question d'un parent : les secteurs scolaires peuvent-ils être modifiés ?

Les secteurs scolaires peuvent toujours faire l'objet de modification mais rien n'est à l'ordre du jour pour le moment. Une variation des secteurs scolaires n'a pas forcément un effet immédiat sur les effectifs d'une école puisque les élèves peuvent terminer la scolarité dans leur école si les parents le souhaitent.

4. Projet d'école.

Le nouveau projet d'école a été validé par l'I.E.N.

2 axes principaux :

● Améliorer les compétences en Etude de la langue orale et écrite.

→Progresser en fluence et en compréhension

-Mise en place de temps de lecture.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE LE PALOISEL ELEMENTAIRE

- Mise en place d'ateliers pour améliorer la compréhension.
- Progresser en production d'écrits
- élaboration d'une programmation par cycle et par niveau
- Utilisation d'un support numérique pour enrichir le lexique.
- Mise en place d'une correspondance scolaire.

● Améliorer les compétences en mathématiques :

- utilisation de la même méthode du CP au CM2 (J'apprends les maths : Brissiaud)
- mise en place d'ateliers de géométrie.

5. Projets pédagogiques.

- Toute l'école participe au Projet « Ecolotop » : sensibilisation et animations autour de l'empreinte écologique :
 - Pour le cycle 2 : Tri sélectif, plantations, élevages, activités de découverte autour de la nature ...
 - Pour le cycle 3 : Tri, animations avec le SIVOM, calcul de l'empreinte carbone ...

Les projets pour les CP et les CE1 :

- Projet théâtre avec intervenant : séances prévues à partir de janvier avec une représentation en juin devant les parents.
- Spectacle de Noël et séance de cinéma en novembre et décembre.
- Pour les CP : correspondance scolaire.

Pour les CE2/CM1 :

- Projet théâtre avec intervenant, depuis le mois d'octobre.
- Piscine à partir de février à Moissy Cramayel.

Pour les CM1 :

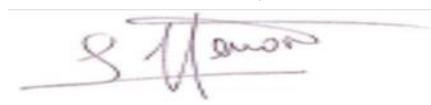
- Spectacle le 20 novembre à la scène de Sénart
- Exposition au parc Chaussy sur la 1ère guerre mondiale
- E.P.S. et natation à Moissy Cramayel

6. Bilan ASC.

Le bilan financier de l'ASC le Paloisel est distribué aux membres du conseil.

Prochain conseil d'école : mardi 12 mars 2019 à 18h30

La Secrétaire,



Laure L'HENORET

Le Directeur



Dominique VIGNEULLE